

Rapport de l'assemblée générale des membres du SBCA qui s'est déroulée à l'Elewijt Centrum de Zemst le 29 mars 2024

Le président ouvre la réunion à 19h45.

22 membres effectifs sont présents, dont 10 par procuration. (Deux auditeurs et Tiffany van Dooren du secrétariat sont également présents)

Kay remercie les personnes suivantes :

- Les autres membres du conseil d'administration
Tous les membres du conseil d'administration ont tout mis en œuvre pour accomplir ce travail ardu au mieux de leurs capacités.
- Les membres du SBCA
Sans membres, pas de stud-book. Nous pouvons être fiers de compter un grand nombre de membres en Belgique, qui est un petit pays.
- Les organisateurs des shows et toutes les personnes qui y collaborent
C'est grâce aux organisateurs et à leurs collaborateurs, qui offrent souvent leurs services bénévolement, que nous sommes en mesure d'organiser des événements qui mettent à l'honneur nos chers chevaux arabes.
- L'équipe qui a réalisé le Yearbook : Jutta, Thierry et Ilse
- Bien entendu, les photographes et les personnes qui ont rédigé les articles
- Merci d'avoir réalisé, une fois de plus, un si beau Yearbook.
- Sans oublier les dames du bureau du stud-book : Vicky et depuis peu Tiffany van Dooren.

Le bureau du stud-book a déménagé de Holsbeek. Nous occupons désormais un beau bureau, au-dessus du magasin de prêt-à-porter E5 Mode, situé au numéro 13A de l'Oudstrijderslaan à Herentals.

Nous poursuivrons nos efforts pour résoudre au mieux les défis auxquels nous sommes confrontés chaque semaine et pour effectuer toutes les activités avec toutes nos connaissances et nos convictions.

Vicky en est actuellement à sa cinquième semaine de maladie et les choses ne se sont pas déroulées comme d'habitude.

Des efforts considérables sont déployés pour assurer le déroulement normal du service dans les meilleurs délais, mais nous vous demandons de faire preuve de compréhension envers Tiffany van Dooren qui est encore en cours d'apprentissage. Ilse a passé plus de jours au bureau qu'à

la maison et nous espérons que les deux femmes, qui ont nous ont bien aidés, rattraperont rapidement le retard de travail.

Pour les y aider, je demande aux membres effectifs qui souhaitent nous communiquer une information ou poser une question d'indiquer d'abord leur nom et de parler clairement dans le micro afin que la question puisse également être traduite.

Il est important que cette réunion se déroule dans l'ordre. Tout le monde a le droit de s'exprimer, mais dans le respect de l'autre.

1. **Validation du rapport de l'assemblée générale de 2023** :

Kay explique qu'une abstention est considérée comme un vote contre. Christine Jamar : déclare qu'elle n'a pas lu le rapport et s'abstient de voter.

Les membres effectifs approuvent le rapport de l'assemblée générale du 23 mars 2023.

11 voix pour, 0 voix contre et 11 abstentions.

2. **Rapport annuel de la secrétaire**

Nous avons reçu des plaintes concernant le fonctionnement du secrétariat... vous avez raison... et nous en sommes tout à fait conscients. Nous tenons à vous donner un mot d'explication à ce sujet.

Au cours des deux dernières années, quatre personnes ont quitté le secrétariat. Par conséquent, la charge de travail a considérablement augmenté.

Nous avons cherché des solutions pour améliorer le fonctionnement du secrétariat. Pour ce faire, nous avons dû prendre un certain nombre de décisions que nous n'avons pas pu mettre en œuvre immédiatement.

Il fallait de toute façon recruter un greffier, mais nos recherches ont été suspendues pendant un certain temps en raison du déménagement des bureaux. Ce déménagement a été décidé pour permettre un accès plus aisé au public, afin d'assurer un meilleur suivi, mais aussi pour des raisons de sécurité. L'environnement d'Holsbeek n'était plus sécurisant.

De plus, le propriétaire manquait de réactivité quant à l'entretien et la sécurité du bâtiment : la porte extérieure ne fermait plus depuis plus d'un an, si bien que n'importe qui pouvait entrer pour se réchauffer, aller aux toilettes et laisser ses ordures. De plus, le propriétaire n'a pas réagi aux rapports négatifs envoyés par l'inspection du travail. D'autres entreprises ont également quitté les lieux, le bâtiment était donc vide à 85 %. Il a fallu chercher un nouveau bureau et, une fois celui-ci trouvé, une offre d'emploi a été publiée dans la région.

À l'époque, lors du déménagement du secrétariat de Lanaken, trois options s'offraient à nous : Malines, Olen et Holsbeek. L'option de Malines a été immédiatement rejetée, la majorité du conseil d'administration **et** la secrétaire ont préféré s'implanter à Olen, une commune voisine de Herentals. Cependant, la secrétaire de l'époque, qui résidait à Uccle et qui devait être présente au bureau beaucoup plus souvent que les autres directeurs, a estimé que seul Holsbeek était un lieu envisageable pour elle. Nous avons opté pour cette solution. Puisque la région d'Olen était une option intéressante pour tout le monde à l'époque, nous avons entamé des recherches dans cette région. Le point a également été abordé avec la secrétaire, Vicky. Nous avons trouvé deux bureaux intéressants, dont (par pur hasard) le bureau d'Olen que nous avons déjà envisagé à l'époque ainsi qu'un bureau à Herentals, à 5 minutes, offrant de bien meilleures possibilités. Jeudi dernier, le bureau du SBCA a donc déménagé à Herentals. Pour Vicky, ce déménagement implique un trajet plus long (un peu moins de 10 minutes et environ 8 kilomètres supplémentaires par rapport à Holsbeek). Bien entendu, elle sera indemnisée pour cet inconvénient.

Par ailleurs, nous souhaitons mettre l'accent sur une communication plus fluide et plus claire et nous disposons désormais d'une structure permettant un meilleur suivi des dossiers. Le secrétariat ne tolère aucun traitement de faveur... Tout le monde est sur un pied d'égalité et les informations ne sont communiquées qu'à ceux qui en ont reçu l'autorisation.

De plus, le travail au bureau deviendra de plus en plus numérique, ce qui permettra également de gagner du temps. Malheureusement, Vicky est retombée malade à la fin du mois de février. Elle n'a donc pas pu participer au déménagement ni expliquer à Tiffany le fonctionnement du secrétariat. Tiffany possède une certaine expérience du fonctionnement du SBCA grâce à son emploi précédent et les règlements ne lui sont pas totalement étrangers. Vos dossiers suivent néanmoins leur cours, grâce à l'aide indispensable de tous les administrateurs, même si deux d'entre eux sont absents aujourd'hui en raison de circonstances personnelles. Nous espérons que Vicky se rétablira rapidement et qu'elle reprendra sa collaboration, afin que nous puissions résorber encore plus rapidement le retard accumulé.

Pourriez-vous donc livrer les documents demandés rapidement, effectuer les paiements en temps voulu et répondre à nos éventuelles questions ? Il est parfois très difficile d'obtenir tous les éléments nécessaires pour compléter un dossier.

Depuis l'année dernière, les stud-books doivent enregistrer les poulains auprès de HorseID. Cette nouvelle procédure, comme nous le craignons l'année dernière, a entraîné de nombreux retards. À ce jour, nous

rencontrons encore des problèmes, mais ceux-ci se règlent heureusement plus rapidement.

Lorsque le SBCA enregistre un poulain sur HorseID, une facture nous est envoyée pour encoder le poulain dans la base de données. Ce n'est qu'après règlement de cette facture que le vétérinaire mentionné sur le certificat de naissance reçoit une notification dans son application pour l'identification du poulain. Le vétérinaire renvoie cette identification à HorseID, qui transfère à son tour cette information aux stud-books. Il est à noter que seuls les vétérinaires formés peuvent effectuer l'identification des poulains pour HorseID.

Les échantillons d'ADN sont toujours envoyés directement au laboratoire par l'éleveur. Chez Progenus, les analyses ne commencent qu'après paiement de la facture.

Le certificat de naissance doit également mentionner le numéro d'établissement et le numéro ID-BCP. Ces deux numéros se trouvent dans votre profil sur HorseID. Sans ces numéros, nous ne pouvons pas enregistrer les poulains dans la base de données et l'enregistrement est déjà retardé à ce stade. Nous constatons également qu'à ce jour, certains détenteurs n'ont pas encore créé leur établissement. Nous vous demandons donc de veiller à être en règle et à tenir votre liste d'équidés à jour afin d'éviter de lourdes amendes.

Même si nous travaillons de plus en plus sous forme numérique, nous continuons à exiger une signature originale pour les transactions importantes, telles que les ventes, les achats, le leasing, les bons de saillie, etc. et nous nous réservons le droit de contacter les parties concernées. Si nous le jugeons nécessaire, il nous arrive même de demander des pièces d'identité supplémentaires. Malheureusement, les fraudeurs ne manquent pas d'ingéniosité et ne reculent devant rien. Nous vous recommandons donc vivement de veiller à ce que tous les documents importants, tels que le passeport et le certificat d'enregistrement du cheval, soient présents lors des transactions importantes, ou soient disponibles au stud-book. L'attestation reprise sur HorseID ne constitue pas une preuve de propriété, soyez vigilants ! Si vous achetez un poulain, assurez-vous également que l'éleveur fait le nécessaire pour qu'il dispose des documents nécessaires.

Le Règlement zootechnique fait actuellement l'objet de modifications et de clarifications. Dès que ces modifications seront prêtes, elles seront communiquées aux membres. Nous attendons toujours le feedback de PaardenpuntVlaanderen concernant la nouvelle procédure de demande de duplicata de passeport. Désormais, la demande doit également être introduite via HorseID. Le SBCA doit recevoir l'original signé de la demande. Pour le reste, la procédure habituelle reste d'application. HorseID se contente de transmettre la demande de duplicata au SBCA, qui doit ensuite délivrer le passeport.

Les tableaux à présent détaillés sont inclus dans le Yearbook.

100 chevaux supplémentaires ont été enregistrés en 2023 par rapport à 2022. Le nombre de poulains nés en 2023 a également augmenté. Les importations et les exportations de chevaux sont en hausse, avec un nombre d'exportations supérieur au nombre d'importations.

Pour la troisième année consécutive, le nombre de chevaux vendus en Belgique a diminué. On compte 113 ventes de moins qu'en 2020.

Une légère augmentation du nombre de membres a de nouveau été constatée.

La liste des étalons expertisés sera mise à jour sur le site web du SBCA dans les meilleurs délais. On observe par ailleurs une baisse du nombre de castrations.

Le nombre de naissances par transplantation d'embryons a, quant à lui, augmenté. Plusieurs discussions ont lieu actuellement :

Angelica Jongejans : j'ai découvert les règles en vigueur d'une mauvaise manière et il m'a fallu beaucoup de temps pour obtenir les papiers de mon poulain. Grâce à Vicky, il a enfin obtenu son passeport après un an et demi de démarches, car je ne disposais pas de la signature du propriétaire de l'étalon. La communication est très mal passée avec un nouveau membre et j'ai l'impression qu'il se passe beaucoup de choses avec les poulains. Cela donne une mauvaise image du SBCA.

Kay : Nous ne pouvons pas faire grand-chose sans les documents requis, sans quoi la responsabilité du stud-book est engagée. Le SBCA est impuissant dans cette situation, la personne ne peut pas être considérée comme éleveur sans être propriétaire de la jument.

Ilse : La vente d'un embryon nécessite également une signature. Le poulain est enregistré dans le pays de naissance.

Angelica Jongejans : Toute cette histoire est compliquée, merci encore Vicky.

Kay : Ce n'est pas une pratique normale, sans transfert de titre signé, pas de passeport. Les règles doivent être respectées. Ce problème se pose également dans les cas de saisie.

Ilse : Dans le cas d'un poulain, les acheteurs doivent exiger une déclaration de vente.

Geert van de Velde : Les règlements fonctionnent dans les deux sens. Madame a reçu un cadeau, ce qui rend les choses difficiles. Il m'est arrivé

aussi d'offrir des poulains en demandant explicitement de ne pas délivrer de documents. Mais même un poulain avec des papiers est difficile à obtenir car les démarches peuvent durer plus d'un an.

Kay: Pas un an, mais beaucoup de temps. Nous mettons tout en oeuvre pour nous améliorer sur ce point. Les innovations de la CBC ont encore compliqué les choses.

Ilse: Beaucoup d'efforts ont été faits pour mettre en oeuvre les nouvelles règles de la CBC.

Angelica Jongejans: Je peux le confirmer en comparant avec d'autres stud-books.

Christine Jamar: Une solution pour le secrétariat serait de nommer un secrétaire qui ne ferait pas partie du conseil d'administration et qui pourrait signer les documents.

Kay: Le problème ne concerne pas les signatures, je suis également en capacité de signer. Aujourd'hui, tous les documents ont été envoyés. En outre, nous sommes dans une situation financière difficile et il nous est déjà difficile d'atteindre le seuil de rentabilité.

Ilse: L'impossibilité de signer n'est pas le problème. Ce sont les documents qui doivent être prêts. Les questions devraient recevoir une réponse complète à l'avenir, et il en sera ainsi.

Kay: La numérisation est essentielle et nous prenons des mesures en ce sens. Nous espérons que cette évolution sera bientôt visible.

Kelly Delen: Pourquoi choisir un nouveau bureau ?

Kay: 400 €/mois moins de frais + plus facile d'accès car plus proche.

Kelly Delen: mais les coûts pour les membres restent identiques.

Kay: Seules les saillies fortuites et accidentelles ont été augmentées, car notre objectif est d'augmenter la participation à l'expertise des étalons.

Joelle Dumont: HorseID - Les éleveurs francophones ont un gros problème avec l'attitude de Vicky. La communication avec Vicky est très difficile compte tenu de sa négativité.

Christine Jamar: Vicky n'est pas le problème.

Kay: Nous recevons souvent des commentaires ou des remarques. Nous demandons donc de laisser sa chance à Tiffany du côté wallon.

Ilse: Nous souhaitons également que Vicky revienne.

Tony Bauwens: Pourrait-on envisager d'ouvrir le bureau pour que les gens puissent poser leurs questions de vive voix ?

Kay: Le règlement intérieur stipule que nous sommes un bureau fermé, mais nous y réfléchissons.

Tony Bauwens: L'expertise des étalons attire peu de monde et c'est un événement ennuyeux. Le vétérinaire ne peut-il pas venir à domicile ?

Kay: Oui, c'est possible, dans ce cas il s'agit d'une expertise privée, et par conséquent, payante.

Tony Bauwens: La présence du jury est-elle nécessaire ?

Kay: Oui, sur la base des règlements zootechniques de la Communauté européenne. Par le biais des étalons, c'est le plus facile. L'expertise des étalons d'automne a déjà été ajoutée à un événement.

Kelly Delen: Pourquoi procéder à deux expertises ?

Kay: L'équilibre est difficile à trouver, en effectuant une seule expertise on arrive souvent trop tôt ou trop tard. La numérisation n'aide pas, car tout est disponible en ligne de nos jours. Les membres sont toujours les bienvenus lors de l'expertise pour donner plus de cachet à l'événement.

Angelica Jongejans: Mon étalon n'a aucune chance.

Kay: C'est faux. Un étalon ne doit pas forcément être irréprochable pour passer l'expertise. Vous pouvez le faire expertiser en vue de participer à des shows ou pour le sport s'il est médicalement apte. Le nombre de points et l'enregistrement sont deux choses bien distinctes. Si l'étalon est enregistré, il sera approuvé s'il passe le contrôle médical.

Jurgen Lievrouw: L'expertise des étalons ne peut-elle pas être intégrée au show ?

Kay: Les choses ne sont pas si simples. La présence d'un vétérinaire indépendant est requise, et le jury est différent. De plus, peu d'étalons enregistrés se présentent aux shows.

4. Rapport annuel par le trésorier

Les chiffres pour l'année 2023 ont été inclus dans le Yearbook et envoyés aux membres en même temps que la convocation à l'assemblée générale.

Bart passe en revue les chiffres de l'année dernière et annonce que le SBCA clôture l'exercice 2023 avec un bénéfice de 19 740,38 €. Pour comparaison, le SBCA avait enregistré une perte de 23 808,50 € en 2022.

Le chiffre d'affaires a augmenté plus que prévu en 2023, passant de 224 970,34 € en 2022 à 269 760,19 € en 2023.

Cette hausse s'observe principalement dans les frais de gestion des chevaux, d'une part en raison de l'augmentation des coûts, mais aussi en raison d'une légère augmentation du nombre de transactions.

En notre qualité de conseil d'administration, compte tenu du budget négatif préétabli, nous avons cherché à maîtriser les coûts, qui sont donc restés à peu près inchangés par rapport à l'année précédente. Nous sommes restés environ 11 000 € en dessous des dépenses budgétisées.

- Parmi les coûts en augmentation, citons les coûts informatiques, principalement la création du lien entre le programme pour les chevaux du SBCA et HorseID.
- Les frais de participation ont diminué, principalement car la réunion de la WAHO n'a lieu que tous les deux ans.
- Assemblée générale : trois assemblées générales ont été organisées l'année dernière. En 2021, elle s'était déroulée par échange de courrier en raison de la pandémie de coronavirus.
- Frais de personnel: en 2022, Sieg a travaillé pendant quelque temps comme deuxième greffier intérimaire.

Si nous examinons le bilan, les actifs et les passifs du SBCA, nous constatons qu'il y a encore des factures en suspens pour un montant de 57 756,57 € et que nous disposons encore de fonds pour un montant de 275 403,59 € sur les comptes bancaires.

Les dettes à cet égard ne s'élèvent qu'à 25 688,02 €.

Pour l'année 2024, nous avons également préparé un budget qui reflétera une perte de 19 415,00 €.

Nous prévoyons d'une part, une légère baisse des revenus, et d'autre part une augmentation des coûts de 285 915 €, notamment :

- Les frais de location et de déménagement des bureaux.
- La réunion de la WAHO, qui aura également lieu en 2024. La réunion de l'Écaho se tiendra au Qatar au lieu du Royaume-Uni.
- Le coût des salaires de deux employés.

Compte tenu de ces éléments, nous estimons les frais à 285 915 € et nous arrivons à une perte de 19 415 €.

Kelly Delen: Les coûts liés aux technologies augmentent : existe-t-il une estimation des coûts de la numérisation ?

Bart: Les frais ont déjà commencé et 6 000 € ont déjà été versés.

Kay: Nous sommes tenus de délivrer des passeports. Nous restons fidèles à notre programme dans ce domaine, mais si les règles du jeu changent, nous devons adapter le programme. La progression de la numérisation n'entraîne pas de coûts supplémentaires puisqu'il s'agit principalement de la numérisation des classements.

Kelly Delen: Le problème réside dans la communication avec les membres, qui manque de clarté.

Kay: Les règles sont beaucoup plus complexes pour les personnes qui n'élèvent qu'un seul poulain. Nous les aidons également. Nous devons également veiller à ce que le gouvernement ne devienne pas un stud-book.

Bart: L'indépendance est une raison suffisante pour conserver notre système. De plus, il est moins coûteux de le développer soi-même.

5. Validation des comptes annuels pour l'année 2023 :

Les membres effectifs approuvent les comptes annuels pour l'année 2023. 22 votes pour – 0 vote contre et 0 abstention.

6. Décharge des administrateurs :

Les membres titulaires donnent décharge aux administrateurs pour 2023. 21 votes pour – 0 vote contre et 1 abstention.

7. Proposition et validation du budget pour 2024 :

Jurgen Lievrouw : En quoi consiste exactement le sponsoring ?

Bart : Endurance / Expertise d'extérieur / Courses / Breeders Challenges / CE.

Jurgen Lievrouw : Le sponsoring est-il également accessible aux participants belges du show ? Comme motivation supplémentaire ?

Kay : À une certaine époque, aucuns frais de participation n'étaient demandés, mais ce système n'a pas permis d'augmenter le nombre de participants.

Jurgen Lievrouw : Un tel projet prend du temps et nécessite un engagement à long terme.

Kay : Il devrait y avoir une répartition équitable entre toutes les branches, car il n'est pas possible d'en faire davantage sur le plan budgétaire.

Kelly Delen : Dans quel domaine pouvons-nous réaliser des économies ?

Bart : Dans tous les domaines sauf le personnel.

Kelly Delen : Ne pas publier de Yearbook ?

Kay : Cette solution est envisageable, mais le Yearbook est le seul élément concret.

Jurgen Lievrouw : Le Yearbook arrive trop tard. Avant on publiait un numéro par trimestre.

Kay : Le Yearbook constituait était une alternative moins coûteuse (un peu plus de 30 % par rapport aux magazines) et était concret.

Ilse : Ce sujet avait déjà été abordé lors d'une précédente assemblée générale des membres. La question du passage à un Yearbook avait été abordée.

Thierry : Au cours des derniers mois, nous avons déjà intensifié notre communication sur les réseaux sociaux.

Jurgen Lievrouw : Les bons de réduction ont été mal interprétés. Les gens pensent que le temps serait mieux investi dans une administration adéquate.

Thierry : L'objectif était de rentabiliser les cotisations des membres.

Ilse : En outre, il existe une différence substantielle entre le travail d'un directeur et celui d'un secrétaire.

Tony Bauwens : N'est-il pas possible que le CB soit ouvert plutôt que fermé ?

Kay : Il n'est pas possible de modifier ces règles pendant le concours. Le Yellow Book du SBCA stipule les règles à suivre.

Christine Jamar : N'est-il pas possible de modifier les règles maintenant ?

Kay : Ce point sera abordé plus en détail dans le cadre des shows.

Le budget a été voté et les membres effectifs ont approuvé le budget pour l'année 2024.

22 votes pour – 0 vote contre et 0 abstention.

8. Élection de deux superviseurs des comptes :

Nous n'avons pas de volontaires pour vérifier les comptes du SBCA et présenter un rapport à l'assemblée générale des membres en 2025.

9. Élection de trois administrateurs :

Les votes ont été exprimés au moyen de bulletins et dépouillés par Matthias Marijnissen et Tiffany van Dooren.

Koenraad Detailleur a été réélu comme membre du conseil d'administration

21 voix pour – 0 voix contre et 1 abstention.

10. Rapport annuel – Expertise des étalons

Le président résume l'expertise des étalons en l'absence de Koenraad Detailleur.

Nous avons effectué deux expertises des étalons en 2023.

L'expertise de printemps a eu lieu à Oud-Heverlee le 18 mars. L'expertise d'automne a été organisée en même temps que le championnat de Belgique, le 26 août, à Lier.

Au total, 16 étalons ont été expertisés.

8 lors de l'expertise de printemps, 6 lors de l'expertise d'automne et 2 en privé.

11. Rapport annuel – Courses de galop

Nelly n'a pas pu être présente en raison d'une opération, mais le rapport de la course de galop est inclus dans le Yearbook.

12. Endurance

Thierry Fonteyne reprendra les fonctions de Diane Bédard en matière d'endurance au sein du SBCA à partir de 2024.

Le soutien du SBCA à l'endurance 2024 a été entièrement revu et corrigé. L'objectif des Challenges était de recruter de nouveaux membres et d'atteindre un large groupe d'éleveurs, de cavaliers et de chevaux actifs dans le domaine de l'endurance. Après plusieurs années d'évaluation, nous avons constaté que les challenges n'attiraient pas de nouveaux

membres et que nous récompensions presque toujours le même groupe de membres. De plus, la notation n'était pas toujours facile et des erreurs se produisaient régulièrement, ce qui entraînait parfois des frustrations et des discussions.

Nous espérons que ce changement intéressera et récompensera un plus grand nombre de personnes dans le domaine de l'endurance, qu'il attirera de nouveaux membres et qu'il créera une coopération constructive entre la KBRSF, la LEWB et Paardensport Vlaanderen.

Dans cette optique, nous espérons également relancer l'expertise externe pour les jeunes chevaux l'année prochaine et l'organiser en même temps que le forum d'endurance. Nous pensons qu'il est important de relancer l'expertise des étalons pour mettre en valeur les éleveurs et les produits de leur élevage.

Concrètement, quelles sont les réformes du soutien à l'Endurance par le SBCA :

Nous distinguons 3 actions de soutien :

- **Au niveau national : prix SBCA 80km** (prix en espèces pour les cavaliers)

Le SBCA s'engage à soutenir tous les cavaliers d'endurance dans l'épreuve nationale des 80 km, les 5 premiers cavaliers classés et donc vainqueurs de chaque compétition CEN 80 organisée par la KBRSF peuvent prétendre à un prix en espèces. Les prix varient entre 10 € et 80 €, les membres du SBCA se verront récompensés par un prix nettement plus élevé.

- **Au niveau international : Awards** (prix en espèces pour le propriétaire du cheval)

Pour les chevaux enregistrés auprès du SBCA et dont le propriétaire est membre effectif, nous offrons un Award et un prix en espèces pour leur premier concours de niveau international et qu'ils évoluent vers le meilleur niveau.

L'Award SBCA de bronze est un prix d'une valeur de 100 € pour le propriétaire du cheval qui parcourt pour la première fois un CEI* de 100 km.

L'Award SBCA d'argent est un prix d'une valeur de 200 € pour le propriétaire du cheval qui parcourt pour la première fois un CEI** de 120 km

L'Award SBCA d'or est un prix d'une valeur de 300 € pour le propriétaire du cheval qui parcourt pour la première fois un CEI*** de 160 km

- **Challenge des éleveurs**

Pour les éleveurs membres effectifs et dont le cheval est enregistré au SBCA, un classement séparé est effectué au moyen d'un **système de points**. À la fin de l'année, les cinq premiers éleveurs du classement se verront remettre un prix en espèces.

Des points seront attribués aux 3 premiers arrivés selon le classement final officiel du CEN de 80 km de la compétition. Des points seront également attribués aux chevaux qui termineront avec succès un CEI*, un CEI** ou un CEI***.

Nous espérons que ces initiatives feront plaisir à tous nos membres actifs dans le domaine de l'endurance, les cavaliers, les propriétaires et les éleveurs. Le stud-book fera également l'objet d'une plus grande publicité sur les réseaux sociaux, lors des concours et dans les articles. Un avantage pour tous.

⇒ Par ailleurs, j'étudie toujours la possibilité d'organiser une séance d'information sur l'endurance pour les membres intéressés, accompagnée d'une randonnée d'entraînement, par exemple dans la forêt de Soignes. Ce point sera abordé plus tard.

Thierry remercie les personnes présentes pour cette saison fructueuse sur le plan sportif.

13. Rapport annuel - Shows

Cinq shows étaient initialement prévus en Belgique, dont deux ont été annulés.

Nous pouvons considérer que la saison des shows a été couronnée de succès, les shows qui se sont déroulés ont été de qualité. Les participants étaient suffisants et la qualité des prestations, exceptionnelle.

Une belle preuve que la qualité est au rendez-vous.

Nous avons ouvert la saison par le Bruges Arabian Horse Event, une belle compétition qui s'est déroulée sous un soleil de plomb.

Lors de cet événement se sont déroulés un concours International B, un concours européen et The Breeders Challenge.

Nous nous sommes ensuite rendus à Coxyde, où les dieux de la météo ont été moins favorables. Malgré la pluie, le show a été couronné de succès et a suscité beaucoup d'intérêt sur la scène internationale.

Un concours International B et un Breeders Challenge européen y étaient également organisés.

Le Championnat national de Belgique à Lier a clôturé la saison.

La matinée a commencé par les finales du Breeders Challenge, suivies par le Championnat de Belgique organisé par l'ensemble de l'organe administratif du SBCA dans une ambiance conviviale, sur un site agréable, avec des chevaux particulièrement qualitatifs. Une édition particulièrement réussie, qui a suscité un vif intérêt et présenté de belles épreuves.

À midi, le SBCA a invité tous les participants à un délicieux barbecue, une initiative très appréciée des participants et des sympathisants.

The Breeders Challenge est une initiative lancée en Belgique, il s'agit d'un concours d'élevage destiné aux éleveurs et aux propriétaires. En 2024, l'idée a été exportée en Allemagne, aux Pays-Bas, en Suède et en France.

Le règlement du Breeders Challenge est disponible sur le site web du SBCA.

Kay revient sur la demande de changement de CB en championnat ouvert, ce qui implique une modification du Yellow Book. Tout le monde est favorable à cette demande. La règle sera modifiée dans le Yellow Book après avoir été approuvée lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

Angelica Jongejans : Les chevaux qui voyagent fréquemment s'abîment la queue. Pourtant, le Yellow Book stipule que l'apparence du cheval doit rester identique. Mais un cheval a besoin de sa queue.

Kay : Il s'agit d'une position de l'Ecaho, le règlement est établi ailleurs. Les règles de l'Ecaho stipulent qu'aucune modification ne peut être apportée au cheval (notamment un changement de couleur ou des extensions).

Angelica Jongejans : Comment introduire une demande ?

Kay : Envoyez un e-mail au SBCA. Le conseil d'administration discutera de ce point et en avertira éventuellement l'Ecaho.

Jurgen Lievrouw : La promotion indiquée pour l'endurance implique-t-elle un stand ?

Thierry : une bannière, principalement.

Jurgen Lievrouw : pas une tente égyptienne ?

Thierry : non, pas la tente.

Kay : Le sponsoring est une publicité, nous sommes également présents à la foire de Libramont.

Kelly Delen : L'Azelhof organise également un grand événement.

Ilse : Nous y avons aussi un stand.

Kelly Delen : Il est possible de fournir un support à Lier.

Ilse : Entre-temps, l'équipe de démonstration précédente a disparu.

Thierry : Nous cherchons également à associer, par exemple, l'endurance et le show.

Kelly Delen : C'était le cas avant.

Jurgen Lievrouw : C'est une solution idéale pour Lier, mais des investissements sont nécessaires.

Kelly Delen : Une bonne préparation est indispensable.

Kay : L'idéal serait un CB pour toutes les disciplines au même endroit.

Kelly Delen : L'objectif est de faire des démonstrations.

Kay : Aujourd'hui, nous disposons d'un cavalier uniquement parce qu'il est disponible.

Kelly Delen : Il s'agit là encore d'une question de préparation et donc d'une bonne communication.

Ilse : Chaque année, nous demandons qu'une initiative soit élaborée. Cette fois encore, nous demandons que quelque chose soit mis en place.

Kay : Nous sommes ouverts aux idées et aux bénévoles, mais la priorité du conseil d'administration reste les inscriptions.

Le Yearbook du SBCA est en cours d'impression et vous sera envoyé en avril.

Ecaho :

- Vous trouverez le dernier bulletin de l'Ecaho sur le site : www.ecaho.org, il sera également repris dans le Yearbook.
- L'AG de l'Ecaho vient d'avoir lieu les 27 et 28 avril à Doha, au Qatar. Les statistiques de l'Ecaho ne sont pas encore connues.

- Un nouveau trésorier a été élu au conseil d'administration de l'Ecaho.

- - Le Blue Book et le Green Book de 2024 n'ont pas encore été publiés, mais ils seront bientôt disponibles sur le site de l'Ecaho.

- Josy Everaers se trouve sur la liste de jury A.

14. Rapport annuel - Sport

Le compte-rendu de DCA figure dans le Yearbook.

15. Questions

Christine Jamar : Ilse, comment distinguez-vous vos différents rôles (SBCA, Privilege) ?

Ilse : Je fais preuve de suffisamment de professionnalisme pour cela.

Christine Jamar : Pourquoi ?

Kay : Ilse doit aussi effectuer certaines tâches.

Christine Jamar : On tend vers le conflit d'intérêts ! La solution est de confier ces tâches à un secrétaire externe.

Christine Jamar : Comment se fait-il que vous ayez vendu 3 chevaux de Privilege ?

Ilse : Les chevaux dont vous parlez étaient les nôtres.

Kay : Qui voudrait faire ça ? Je me porte garant de mon conseil d'administration et de Tiffany.

Kelly Delen : Je suis Christine sur ce point. La démarche est douteuse : il n'y a pas eu de communication, tout change brutalement. Je ne parle pas d'agenda secret, mais de contrôle et de communication.

Kay : S'il n'y a pas de confiance, on peut le dire et d'autres peuvent intervenir, mais ce n'est pas le cas. Cela ne dépend pas de l'endroit où Ilse travaille.

Christine Jamar : C'est la première fois que nous faisons l'expérience d'une telle situation, c'est pourquoi nous posons la question.

Kay : Je mets ma main au feu pour Ilse et Tiffany, mais pas pour Vicky. Si vous n'êtes pas satisfait, levez-vous.

Thierry : Les comptes rendus des réunions peuvent également être diffusés via les réseaux sociaux si nécessaire.

Kay : Ce n'est pas approprié, ils doivent être publiés sur le site web.

Kelly Delen : Cependant, d'autres éléments doivent être communiqués.

Jurgen Lievrouw : Il faut faire quelque chose pour la promotion. J'ai déjà envoyé une idée par e-mail, mais je n'ai jamais reçu de réponse.

Kay : Cette question a été abordée lors de la réunion du conseil d'administration. Il a été convenu qu'un membre du conseil d'administration poursuivrait la discussion avec vous.

Geert van de Velde : Deze aanvullendheid is nergens voor nodig

Kay : On ne s'imagine pas le temps que le SBCA y consacre. On entend trop souvent dire « faites-le ».

Joel Dumont : C'est exact, j'étais dans le stud-book. Il s'agit donc d'une question et non d'une accusation.

Joelle Dumont : Des éleveurs francophones demandent au médiateur de revoir la vente d'un cheval. Peut-il changer avec un délai d'une semaine ? Est-il permis de le transférer de la partie A à la partie C ?

Kay : Dans ce cas, nous admettons que lorsque la déclaration de vente est transférée de A à B, le cheval n'est pas enregistré chez B, mais que B rédige également une déclaration de vente de B à C. La question concrète est donc de savoir si le cheval peut être enregistré de A à C. Ce n'est pas possible selon les règlements, quel que soit le temps écoulé entre les deux.

Bart : Cela crée également un problème juridique : B n'est pas un propriétaire enregistré et ne peut donc pas vendre.

Joelle Dumont : C'est une réponse claire.

Kelly Delen : Y a-t-il des nouvelles concernant les formations pour devenir jury ?

Kay : Un nouveau protocole figure sur le site internet. Toutes les conditions sont remplies : il y a un petit test au SBCA et à l'Ecaho on recommence au bas de l'échelle. 3 périodes de probation pour l'enregistrement à l'Ecaho. L'ancienne méthode n'est plus possible (financièrement parlant) en raison des changements intervenus à l'Ecaho.

Christine Jamar : L'objectif est toujours que les pays donnent la formation.

Le président remercie tous les participants pour leur contribution et clôture la réunion à 22h10.

Les boissons sont servies et la discussion se poursuit au bar.